



**PREFECTURE
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°78-2023-198

PUBLIÉ LE 21 JUILLET 2023

Sommaire

Préfecture des Yvelines /

78-2023-07-20-00006 - Arrêté portant attribution d'honorariat (1 page)	Page 3
78-2023-07-20-00007 - Arrêté portant attribution d'honorariat (1 page)	Page 5

Préfecture des Yvelines

78-2023-07-20-00006

Arrêté portant attribution d'honorariat



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Service du cabinet
Bureau de la représentation de l'État**

Arrêté portant attribution d'honorariat

**Le préfet des Yvelines,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite,**

Vu l'article L. 2122-35 du code général des collectivités territoriales, aux termes duquel l'honorariat peut être conféré par le préfet aux anciens maires et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans ;

Vu la correspondance, en date 16 août 2022, de Monsieur Olivier DELAPORTE, maire de la commune de La Celle-Saint-Cloud, demandant que l'honorariat soit conféré à Monsieur Jean-Claude Teyssier ;

Considérant que Monsieur Jean-Claude TEYSSIER remplit les conditions requises ;

Sur proposition de Mme la sous-préfète, directrice de cabinet,

Arrête :

Article 1^{er} : Monsieur Jean-Claude TEYSSIER est nommé maire-adjoint honoraire de la commune de La Celle-Saint-Cloud.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général et Madame la Directrice de Cabinet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Versailles, le **20 JUIL. 2023**

Le préfet,

Jean-Jacques BROT.

Adresse postale : 1 rue Jean Houdon - 78010 Versailles Cedex
Accueil du public : 1 avenue de l'Europe - Versailles
Tél : 01.39.49.78.00

Retrouvez nos jours et horaires d'ouverture d'accueil du public sur le site : www.yvelines.gouv.fr

Préfecture des Yvelines

78-2023-07-20-00007

Arrêté portant attribution d'honorariat



Arrêté portant attribution d'honorariat

**Le préfet des Yvelines,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite,**

Vu l'article L. 2122-35 du code général des collectivités territoriales, aux termes duquel l'honorariat peut être conféré par le préfet aux anciens maires et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans ;

Vu la correspondance, en date 18 janvier 2022, de Monsieur Olivier DELAPORTE, maire de la commune de La Celle-Saint-Cloud, demandant que l'honorariat soit conféré à Monsieur Daniel TURCK ;

Considérant que Monsieur Daniel TURCK remplit les conditions requises ;

Sur proposition de Mme la sous-préfète, directrice de cabinet,

Arrête :

Article 1^{er} : Monsieur Jean-Claude TURCK est nommé maire-adjoint honoraire de la commune de La Celle-Saint-Cloud.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général et Madame la Directrice de Cabinet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Versailles, le

20 JUIN 2023

Le préfet,

Jean-Jacques BROUOT

Adresse postale : 1 rue Jean Houdon - 78010 Versailles Cedex
Accueil du public : 1 avenue de l'Europe – Versailles
Tél : 01.39.49.78.00

Retrouvez nos jours et horaires d'ouverture d'accueil du public sur le site : www.yvelines.gouv.fr